

---

# Conférence du désarmement

7 septembre 2010

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille cent quatre-vingt-seizième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 7 septembre 2010, à 10 h15

*Président:* M. Fabien-Marie Nkou .....(Cameroun)

**Le Président:** Je déclare ouverte la 1196<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement. Je voudrais tout d'abord vous exprimer tous nos sentiments de sincère gratitude pour le chaleureux accueil que vous avez réservé au Ministre des affaires étrangères du Cameroun pendant son séjour ici la semaine dernière. J'ai le plaisir de vous informer que le Ministre en a gardé un souvenir profond et que sa mission ici a été couronnée de succès. Il est aussi heureux des résultats obtenus. Ceci étant, je voudrais suspendre cette séance plénière officielle afin que nous tenions une séance plénière officieuse au cours de laquelle nous examinerons le projet de rapport sur la session de 2010 de la Conférence du désarmement tel qu'il figure dans le document CD/WP.561. Vous connaissez nos contraintes de temps. Il ne nous reste pratiquement plus qu'une semaine, ce qui nous conduira au 14 septembre, étant entendu que la semaine qui va suivre sera consacrée pour certains au voyage à New York et, pour d'autres, à l'exécution d'activités en d'autres lieux. C'est pour cette raison qu'il m'a semblé important et utile que nous commençons l'examen de ce projet de rapport. Lorsque nous l'aurons achevé, nous reprendrons notre séance officielle pour permettre aux délégations qui le souhaiteraient de prendre la parole et d'exprimer leur point de vue sur la réunion de haut niveau que le Secrétaire général de l'ONU a convoquée et qui devrait se tenir à New York le 24 septembre 2010.

Dans cinq minutes, dans le cadre de la séance officieuse, nous commencerons l'examen du projet de rapport de la Conférence. Je vous remercie de votre compréhension. La séance est suspendue.

*La séance est suspendue à 10 h 20; elle est reprise à 16 h 40.*

**Le Président:** La 1196<sup>e</sup> séance plénière formelle peut maintenant reprendre. J'ai sur ma table la liste des États membres qui souhaiteraient prendre la parole: l'Iran, intervenant au titre du Groupe des 21, et la Malaisie. Je donne donc la parole à S. E. l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran.

**M. Sajjadi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des 21.

Premièrement, le Groupe des 21 prend note avec satisfaction de la possibilité offerte au Secrétaire général de l'ONU de convoquer la Réunion de haut niveau du 24 septembre 2010 destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement, manifestant ainsi un appui politique aux travaux de la Conférence du désarmement, au programme multilatéral de désarmement et aux autres organes de désarmement de l'ONU.

Deuxièmement, le Groupe des 21 reconnaît que la responsabilité du compte rendu de la présidence de cette réunion, qui doit refléter les positions des États membres, incombe exclusivement au Secrétaire général de l'ONU.

Troisièmement, le Groupe des 21 réaffirme la validité absolue de la diplomatie multilatérale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération et se déclare déterminé à promouvoir le multilatéralisme en temps que principe fondamental de toute négociation en la matière. À cet égard, il appuie fermement les objectifs inscrits dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération.

Quatrièmement, tout en réaffirmant l'importance de la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement et du mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, le Groupe des 21 regrette que la Conférence du désarmement n'ait pas été en mesure de commencer un travail de fond sur son ordre du jour. C'est pourquoi il exhorte une nouvelle fois les États membres de la Conférence à

adopter et exécuter un programme de travail équilibré et complet basé sur son ordre du jour, afin de traiter, entre autres, les questions centrales conformément à son règlement intérieur tout en prenant en considération les préoccupations de tous les États en matière de sécurité. Il exhorte également tous les membres de la Conférence du désarmement à faire preuve de souplesse pour permettre à cette instance de reprendre ses travaux.

Cinquièmement, le Groupe des 21 réaffirme que le désarmement nucléaire figure toujours en tête de ses priorités et appelle une nouvelle fois la Conférence du désarmement à convenir de créer un comité spécial sur le désarmement nucléaire dès que possible. Dans ce contexte, tout en réaffirmant son engagement indéfectible en faveur du désarmement nucléaire, le Groupe des 21 se déclare une nouvelle fois pleinement disposé à engager des négociations sur un programme en plusieurs étapes en vue de l'élimination complète des armes nucléaires suivant un calendrier précis, notamment par la négociation d'une convention sur les armes nucléaires. Il réaffirme que l'élimination complète des armes nucléaires constitue la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace de ces armes.

Sixièmement, le Groupe des 21 estime qu'il importe d'examiner la possibilité d'un élargissement de la composition de la Conférence du désarmement.

Septièmement, le Groupe des 21 est favorable à un renforcement de l'interaction entre la Conférence du désarmement et la société civile dans le domaine du désarmement, particulièrement du désarmement nucléaire, tout en veillant à respecter la nature de la Conférence du désarmement, qui est une instance de négociation.

Huitièmement, le Groupe des 21, rappelant le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale – la première session extraordinaire consacrée au désarmement – et la Déclaration et le Document final adoptés en 2009 à l'issue du Sommet du Mouvement des pays non alignés de Sharm El Sheikh, réitère les positions qu'il a déjà exprimées dans des déclarations antérieures faites à la Conférence du désarmement.

Neuvièmement, le Groupe des 21 reconnaît que la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a mis en place un mécanisme de désarmement, et qu'il y a lieu de remédier au manque d'efficacité de ce mécanisme. Dans le même temps, il convient de rappeler les succès remportés par la communauté internationale grâce au mécanisme de désarmement de l'ONU. Il demeure par conséquent important de préserver la nature, le rôle et la raison d'être de chacun des éléments de ce mécanisme.

Dixièmement, le Groupe des 21 est favorable à la convocation d'une quatrième session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, afin, notamment, d'examiner et d'étudier les questions afférentes au désarmement et le mécanisme s'y rapportant, et il fait, à cet égard, part de sa vive préoccupation concernant l'absence persistante d'un consensus.

Merci, Monsieur le Président.

**Le Président:** Je vous remercie de ce discours profond. Le deuxième orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Malaisie. Je lui donne la parole.

**M. Azril (Malaisie) (*parle en anglais*):** Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole, permettez-moi de vous féliciter très chaleureusement d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Je suis convaincu que votre dynamisme, votre longue expérience et vos compétences diplomatiques, alliés à l'engagement de longue date de votre pays sur les questions de désarmement et de non-prolifération nucléaires, vous permettront de guider la Conférence vers un succès, particulièrement alors qu'elle entre dans sa dernière ligne droite. Soyez assuré de la coopération et de l'assistance sans faille de ma délégation. Ma délégation tient

également à s'associer à la déclaration que vient de faire la délégation iranienne au nom du Groupe des 21.

Il est regrettable que la Conférence du désarmement ne soit pas en mesure de convenir d'un programme de travail, dans le prolongement des succès de l'année dernière. Nous regrettons en effet tout particulièrement qu'une nouvelle année se soit écoulée sans que la Conférence du désarmement n'ait pu engager un travail de fond pourtant essentiel. Cette année a été, certes, marquée par certaines avancées, avec la signature du nouveau Traité START, le Sommet mondial sur la sécurité nucléaire et le succès de la Conférence d'examen du TNP de 2010, mais la Conférence demeure statique ou, pour être plus exact, la Conférence semble reculer. L'impasse actuelle dans laquelle elle se trouve érode inexorablement sa crédibilité.

Je n'ai pas l'intention aujourd'hui de réitérer le point de vue de la Malaisie concernant le désarmement, la non-prolifération et les travaux se rapportant à la Conférence du désarmement. Notre position sur ces différentes questions est bien connue, et nul n'est besoin de nous y attarder à ce stade. Ne sachant si la Conférence examinera la question de la réunion de haut niveau convoquée par le Secrétaire général de l'ONU dans un cadre officieux ou informel, permettez-moi d'exposer officiellement, pour mémoire, la position de la délégation malaisienne concernant la réunion de haut niveau.

La Malaisie se félicite de la réunion de haut niveau qui doit se tenir le 24 septembre prochain. Elle pense que cet événement offrira aux membres de la Conférence du désarmement et aux autres gouvernements l'occasion d'un échange constructif concernant les travaux de la Conférence. La réunion de haut niveau devra s'attacher à faire progresser les travaux de la Conférence sur les questions centrales, d'une manière équilibrée et exhaustive. Elle devra également rechercher de nouveaux moyens de promouvoir et faire progresser le désarmement. Dans ce contexte, la Malaisie réaffirme qu'elle est favorable à la tenue prochaine de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Elle considère que le compte rendu de la réunion devra refléter pleinement les positions des États membres s'agissant des moyens de promouvoir le désarmement multilatéral et de renforcer le mécanisme de désarmement de l'ONU. Certes, la réunion de haut niveau ne pourra pas apporter de remède miracle propre à résoudre la multitude de problèmes qui entourent la Conférence du désarmement, mais il est à espérer que l'intérêt politique qu'elle suscite se traduira par des actes et par une volonté politique qui contribueront à revitaliser et renforcer la Conférence du désarmement.

D'un autre côté, à ce stade, nous sommes particulièrement troublés par le fait que la Conférence ne soit toujours pas convenue des éléments à transmettre à la réunion de haut niveau. Nous comprenons, certes, que les membres de la Conférence aient du mal à se mettre d'accord sur des questions importantes, mais nous avons en revanche du mal à admettre que nous, membres de la Conférence du désarmement, puissions être incapables de saisir cette occasion de proclamer unanimement au monde des principes fondamentaux partagés et, notamment, de réaffirmer notre engagement en faveur des travaux de la Conférence, de même que sa pertinence et sa crédibilité en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement et de la limitation des armements, particulièrement à un moment où cette pertinence est précisément remise en cause par beaucoup. Au contraire, nous nous permettons de retomber dans les travers procéduraux qui ont paralysé la Conférence pendant douze ans: nous débattons sur des questions de procédure, de format et d'approche vis-à-vis de la réunion de haut niveau, démontrant une nouvelle fois au monde que, comme à l'habitude, la Conférence ne fait rien.

Nous espérons que, compte tenu du temps limité qu'il nous reste, la Conférence du désarmement pourra faire des progrès sous votre présidence, Monsieur le Président, et qu'elle pourra s'entendre sur quelques principes de base à transmettre à la réunion de haut

niveau. La Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale dont le monde dispose pour négocier des traités de désarmement. En tant que membres de cette instance, nous devons prendre les choses en main, avancer des idées saines et pragmatiques, proposer des initiatives et approches nouvelles et élaborer de nouvelles stratégies, de façon à permettre à la Conférence de servir sa propre cause.

La Malaisie se félicite de ce que la réunion de haut niveau sera ouverte à tous les États Membres des Nations Unies, conformément aux principes de transparence et d'ouverture. Nous espérons que cet événement sera aussi l'occasion de s'intéresser à la question du possible élargissement de la composition de la Conférence et d'étudier les moyens d'associer davantage les organisations non gouvernementales et la société civile à ses travaux. Les nouvelles idées venues de l'extérieur peuvent produire l'élan dont la Conférence a besoin pour avancer et jouer le rôle pour lequel elle a été créée.

La réunion de haut niveau offre l'occasion de renforcer et de réaffirmer le rôle de la Conférence. Ne laissons pas passer cette occasion. Ne laissons pas la Conférence du désarmement se déliter, mais restons engagés et démontrons que nous sommes déterminés à faire en sorte qu'elle demeure pertinente. Soyez assurés que la Malaisie ne laissera pas passer pareille occasion. Nous serons constructifs, et espérons que les autres membres seront dans le même état d'esprit. Nous espérons que cet effort de revitalisation aidera la Conférence à évoluer vers davantage de créativité et d'innovation et à s'adapter à un environnement stratégique en constante transformation.

Pour conclure, je forme l'espoir que nous saurons faire preuve de la volonté politique d'aller de l'avant et de progresser bien plus résolument vers un monde exempt d'armes nucléaires. Il est à espérer que les efforts de la Conférence du désarmement et de la réunion de haut niveau ouvriront la voie à l'instauration d'un monde meilleur et plus sûr pour les générations à venir. Comme l'aurait dit Horace, «Carpe diem»!

Merci, Monsieur le Président.

**Le Président:** Je voudrais vous remercier pour les mots aimables que vous avez eus à mon endroit. Je vous remercie pour la qualité et la densité de votre intervention.

*(L'orateur poursuit en anglais)*

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Kennedy, Ambassadrice des États-Unis d'Amérique.

**M<sup>me</sup> Kennedy** (États-Unis d'Amérique) *(parle en anglais)*: Monsieur le Président, nous nous félicitons tout particulièrement des échanges de vues concernant la réunion de haut niveau à venir et, comme nous l'avons indiqué à de nombreuses reprises par le passé, nous remercions le Secrétaire général de l'ONU de son engagement personnel sur ces questions fondamentales.

Nous pensons que la Conférence du désarmement est une institution qui peut jouer un rôle moteur dans la promotion des objectifs généraux de désarmement. La précédente mouture de la Conférence a produit certains des traités marquants dans la vie de la communauté internationale. Ses travaux portent sur l'ensemble des questions et, compte tenu de la place que le consensus y occupe, l'élaboration de programmes de travail équilibrés est le seul moyen de la mettre en mouvement.

Nous nous félicitons de l'esprit de compromis qui a caractérisé la décision d'adopter un programme de travail pour 2009 (CD/1864), qui représente la possibilité la plus sérieuse que cette instance ait eu depuis des années de se remettre au travail et de prendre des initiatives énergiques en faveur du désarmement multilatéral, à l'image de ce qu'elle-même et les instances qui l'ont précédée avaient si remarquablement accompli.

Mon gouvernement demeure convaincu que le programme de travail énoncé dans le document CD/1864, si habilement formulé par l'Algérie, représente la meilleure façon d'aller de l'avant. Il porte sur la négociation d'un traité sur les matières fissiles, dans l'esprit du mandat Shannon si prudemment formulé, et des travaux de fond qui doivent être menés de façon équilibrée sur tous les domaines clefs.

Nous voyons bien que nos travaux à Genève cristallisent toute l'attention de la communauté internationale. La paralysie de la Conférence, qui se prolonge, ne passe pas inaperçue et ne reflète pas la crédibilité de cette honorable institution. Je suppose qu'aucun de nos dirigeants ne se rendra à New York dans l'intention de menacer de mettre à mal la Conférence du désarmement. Ce n'est en tous cas pas la position de mon gouvernement. Toutefois, nous ne pouvons exclure la possibilité de voir cette institution sombrer peu à peu dans l'inutilité, faute d'une volonté politique suffisante.

Toutefois, devant l'importance d'un désarmement efficace, vérifiable et progressif, mon gouvernement étudiera avec la plus grande attention les meilleures possibilités de progresser dans ce domaine.

Comme je l'ai déjà dit, nous devons former des attentes réalistes sur ce qui peut être fait en une seule séance. Cela étant, nous devons considérer la réunion de haut niveau comme une occasion de réinvestir dans la Conférence et de la considérer comme une institution capable d'exploiter à nouveau son potentiel.

Je voulais également dire que j'ai écouté avec un vif intérêt les interventions officielles, officieuses ou informelles d'aujourd'hui. Je voudrais faire une seule observation, à savoir que nous sommes relativement déçus, par exemple, de constater que le Groupe des 21 n'a abordé qu'une des questions principales, à savoir celle d'une convention sur les armes nucléaires. Ma question est tout simplement la suivante: comment pourrions-nous négocier une convention sur les armes nucléaires alors que nous ne pouvons même pas parler des matières fissiles, qui sont, à l'évidence, le principal élément constitutif des armes nucléaires?

Merci beaucoup, Monsieur le Président, de votre action à la présidence et particulièrement aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en anglais*): Merci, Madame l'Ambassadrice. Je donne maintenant la parole au représentant du Chili.

**M. Parodi** (Chili) (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous exprimer la gratitude de ma délégation et de vous assurer de notre appui.

Monsieur le Président, nous appuyons la déclaration faite par l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran au nom du Groupe des 21. Nous aurions préféré que la Conférence du désarmement présente elle-même cette position, mais nous souhaitons participer de façon constructive à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, c'est-à-dire à la réunion de haut niveau.

De toute évidence, tous les efforts faits dans cette direction doivent confirmer les compétences de la Conférence du désarmement en matière de négociation. Nous ne sommes pas un organe de débat, et il est de notre devoir de nous conformer à l'accord politique conclu par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement. Cette réunion devrait permettre à la Conférence de mener les travaux qu'on attend d'elle. Prenons également le temps de considérer l'avenir en analysant l'architecture du désarmement et de la non-prolifération.

Merci, Monsieur le Président.

**Le Président:** Je remercie le distingué représentant du Chili. J'observe la salle et je constate qu'aucune autre délégation ne souhaite prendre la parole. Avant de conclure, je vais peut-être demander au secrétariat de nous communiquer si possible les dates importantes à venir; sinon, cela sera fait par les canaux habituels, téléphone, fax ou courrier électronique. Nous sommes tout à fait à votre écoute. Je vous remercie de bien vouloir nous dire quand, comment et où nous devrions pouvoir nous réunir et indiquer aux diverses délégations qui ont accepté d'un commun accord de se réunir pour rédiger des amendements à notre rapport d'activité toutes les facilités que vous allez pouvoir mettre à leur disposition pour ce faire. Je donne la parole au Secrétaire général de la Conférence.

**M. Sareva** (Secrétaire général de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): Merci, Monsieur le Président. Jeudi et vendredi étant fériés, la semaine de travail sera courte, et il ne nous reste que demain après-midi pour organiser la séance officielle que vous souhaitez programmer à l'attention des États intéressés. La semaine prochaine, il sera possible de tenir une séance plénière officielle mardi matin. Le secrétariat est prêt à offrir tous les services nécessaires à la Conférence en tant que de besoin. Autrement dit, lundi après-midi, les délégations qui le souhaiteront pourront poursuivre les consultations officielles, pour autant, je le répète, qu'elles ne parviennent pas à les conclure demain après-midi. Si cela est possible, la semaine prochaine deviendra une semaine normale pour la Conférence, avec les consultations présidentielles lundi, la séance plénière officielle mardi, et les réunions des groupes régionaux mercredi, comme à l'habitude, la condition étant toutefois que la Conférence puisse bénéficier des services de conférence et que nous soyons en mesure d'offrir ces services aux États membres. Merci.

**Le Président:** Merci, Monsieur le Secrétaire général pour toutes ces précisions. Je voudrais, avant de lever la séance, vous exprimer toute ma sincère gratitude pour les efforts que chacun a pu faire afin que, dans un premier temps, nous adoptions l'essentiel de notre projet de rapport d'activité. Il reste, certes, quelques points à éclaircir, mais je pense que nous sommes sur la bonne voie, eu égard notamment aux contraintes de temps qui sont les nôtres. Je vais donc lever la séance plénière de la Conférence.

*La séance est levée à 17 heures.*